



PRINTEMPS
2021

Séjours vacances

4-8 ans • 6-11 ans • 12-14 ans • familles

PRÉINSCRIPTIONS EN LIGNE
AUX SÉJOURS PRINTEMPS
DU 20 AU 29 JANVIER 2021

SUR VITRY94.FR



Informations aux parents

Suite à l'évolution de la situation sanitaire, la municipalité souhaite maintenir les séjours de vacances à destination des enfants de 4 à 17 ans et les familles. L'offre a été adaptée et développée de façon à permettre au plus grand nombre de partir en vacances. Certaines informations sont susceptibles de changer en fonction de l'évolution du contexte sanitaire.

Le séjour se fera dans le respect du protocole sanitaire en vigueur incluant :

- L'application des gestes barrières et des mesures de distanciation sociale.
- Le nettoyage approfondi des locaux. Un nettoyage des sols et des grandes surfaces est réalisé au moins 1 fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les mineurs et personnel (comme les poignées de portes) est réalisé plusieurs fois par jour.
- Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.
- L'aération des locaux est la plus fréquente possible et pour une durée minimum de 15 minutes.
- Le respect des mesures en vigueur, pour le transport et la restauration.
- Sur les séjours, une personne chargée du suivi sanitaire désignée référente covid 19.
- La mise à disposition de gel hydroalcoolique, dans le cas où le lavage des mains n'est pas possible.
- Le port du masque est obligatoire pour les encadrants et pour les mineurs de six ans ou plus dans les espaces clos et dans les espaces extérieurs.
- Le jour du départ, les masques sont fournis par les responsables légaux. Pour le reste du séjour, ils seront fournis par l'organisateur du séjour ou la ville.
- Des activités et des effectifs adaptés. (respect des distances et des gestes barrières, désinfection quotidienne du matériel etc.)
- En cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas de symptômes évoquant la Covid-19 chez le mineur ou membre de son foyer, celui-ci ne doit pas participer au séjour. Il est recommandé d'effectuer une prise de température le jour du départ.
- En cas de suspicion de Covid-19 d'un mineur ou d'un membre du foyer avant le départ, la collectivité devra en être informée et le départ se fera sur présentation d'un certificat médical autorisant le séjour.
- Un mineur ou un membre du foyer ayant été testé positif à la COVID 19, ou encore identifié comme contact à risque, ne pourra pas prendre part au séjour.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 d'un enfant en séjour, les parents seront avertis et devront venir le chercher. Son départ sera organisé de façon à éviter toute proximité avec les autres mineurs. L'enfant ne pourra alors être accepté sans certificat médical assurant qu'il est en mesure de poursuivre le séjour.
- Les mêmes règles sont appliquées pour le personnel.
- En cas de suspicion ou de cas avéré de covid 19 après le séjour, le secteur Vacances devra en être informé dans les plus brefs délais, afin de prendre les mesures nécessaires.

Plus d'informations auprès du secteur Vacances au 01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24 ou par mail vacances@mairie-vitry94.fr

Tannerre en Puisaye

les petits aventuriers de la nature



Ce centre appartient à la ville de Vitry-sur-Seine, proche d'Auxerre. Ce séjour offre aux enfants la possibilité d'un premier départ pour découvrir la nature à proximité de la région parisienne.



HÉBERGEMENT

- 3 maisons de couleurs différentes pour faciliter l'orientation
- Chambres de 2 à 6 lits
- Grandes salles de bains avec jeux d'eau
- Salles d'activités

TRANSPORT

- Car jusqu'au centre

ACTIVITÉS

Pour les 4/8 ans

- Jardin potager
- Construction de cabane en forêt
- Ludothèques
- Land art (réalisation artistique avec la nature)
- Découverte des animaux

POUR LES 4/8 ANS

**Du 18 avril
au 24 avril 2021**
7 jours (12 places)

Tarif 3

(voir tableau dans la rubrique
« Démarches administratives »)

Adresse : Centre de vacances VVL de la ville de Vitry-sur-Seine • 89 350 TANNERRE-EN-PUISAYE • 03.86.45.44.60

Secteur Vacances,

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24
vacances@mairie-vitry94.fr
Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

La Croix-Valmer

SÉJOUR FRATRIE



Le centre est une propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, implanté près de Saint-Tropez. Il surplombe la mer au milieu d'un magnifique parc arboré. La propriété bénéficie d'un accès direct à la mer. Un sentier côtier permet de rejoindre la plage de sable fin de Cavalaire.

6 - 11 ans
12 - 14 ans



HÉBERGEMENT

- Chambres de 3 lits (dont 1 superposé) équipées de douches et WC à proximité.
- Chambres de 4 à 6 lits (avec mezzanine) équipées de douche et WC.
- Une salle de jeux et d'activités avec vue sur mer.

TRANSPORT

- Train ou car

ACTIVITÉS POSSIBLES

- 1 sortie (culturelle ou sportive) prévue pour découvrir les alentours (selon la météo et le planning du séjour)

- 1 sortie découverte de la nature avec un guide
- Des activités liées à la découverte du milieu naturel et humain : pêche à pied, élaboration d'un aquarium, découverte du sentier littoral, visite du port de Calvaire...
- Des activités ludiques et sportives : jeux sur la plage (sculptures sur sable et autres jeux), grands jeux activités manuelles...
- La tenue du blog « On donne des nouvelles » par les enfants et les jeunes pour donner des informations aux familles.

POUR LES 6/11 ANS

Du 18 au 24 avril 2021
7 jours (20 places)

POUR LES 12/14 ANS

Du 18 au 24 avril 2021
7 jours (20 places)

Tarif 3 pour les 6-11 ans

Tarif 2 pour les 12-14 ans
(voir tableau dans la rubrique
« Démarches administratives »)

Adresse : Maison familiale VVL
de Vitry-sur-Seine « La Bouillabaisse »
383, allée de la Bouillabaisse,
83420 La Croix-Valmer

04 94 79 60 71
<http://lacroixvalmer.vvl.org>

Secteur Vacances,

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24
vacances@mairie-vitry94.fr
Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

La Croix-Valmer

SÉJOUR INTERGÉNÉRATIONNEL



Le centre est une propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, implanté près de Saint-Tropez. Il surplombe la mer au milieu d'un parc arboré magnifique. La propriété bénéficie d'un accès direct à la mer.



HÉBERGEMENT (2 BÂTIMENTS)

- Chambre de 2 à 3 personnes équipée de douches et WC à proximité
- Chambre de 4 à 6 personnes équipées de douche WC et d'un mini-réfrigérateur
- Lit simple dans toutes les chambres
- 2 salles d'activités, dont une avec vue sur mer
- Salle à manger et terrasse avec vue sur mer dans le bâtiment principal
- Terrain de pétanque sur le centre

PRESTATIONS INCLUSES

- Hébergement en maison familiale
- Pension complète (3 repas par jour)
- Petits déjeuners servis sous forme de buffet
- Selon le protocole sanitaire en vigueur : déjeuners et dîners servis à table à heure fixe sous forme d'une entrée et d'une proposition de plats et de desserts, OU d'un plat unique (1 verre de vin/ adulte, inclus aux repas, les boissons de types soda sont en supplément).
- Accès au club enfant de 4 à 11 ans (conditions d'accès à voir sur le centre)
- Animation adultes et enfants,

- Activités proposées sur le centre : activité nautique, kayak, sortie pédestre, soirée à thèmes, excursion dans la région proposée chaque semaine, pétanque, ping-pong, jeux etc...
- Draps,
- Prêt de lit bébé avec draps (sur demande au moment de l'inscription)

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Assurance individuelle,
- Excursions et activités supplémentaires de votre choix
- Repas pour les enfants de moins de deux ans.
- Transport

TRANSPORT (NON INCLUS)

- En voiture : environ 876,5 km (autoroute A6- A57), parking gratuit et fermé sur le centre
- En train : gare SNCF la plus proche : TOULON puis navette* jusqu'au centre-ville,
- En avion : aéroport le plus proche : HYERES puis navette* jusqu'au centre-ville.
*Navette VARLIB' (payante) (renseignement au 0970 830 380 ou <http://www.varlib.fr>)
L'équipe du centre pourra venir vous récupérer à la descente de la navette.

Prendre contact avec le centre minimum 48h avant votre arrivée pour communiquer vos horaires d'arrivée sur le centre. Service offert sous réserve des horaires.

FORMALITÉS

- Caution de 80 euros (prévoir chèque/ espèces)
- Etat des lieux (arrivée/départ)
- Chambre disponible à partir de 16h ou 18 h le samedi 24/04
- Chambre à libérer à 10h au plus tard le samedi 1^{er} mai.

SÉJOUR FAMILLES

Du 24 avril au 1^{er} mai 2021
11 à 15 familles (selon le protocole sanitaire en vigueur)

Début des préinscriptions pour les séjours familles Eté 2021 à la Croix-Valmer à partir du 20 janvier 2021

Tarif Familles

(voir tableau dans la rubrique « Démarches administratives »)

Adresse : Maison familiale VVL de Vitry-sur-Seine « La Bouillabaisse »

383, allée de la Bouillabaisse, 83420 La Croix-Valmer

04 94 79 60 71
<http://lacroixvalmer.vvl.org>

Secteur Vacances,

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

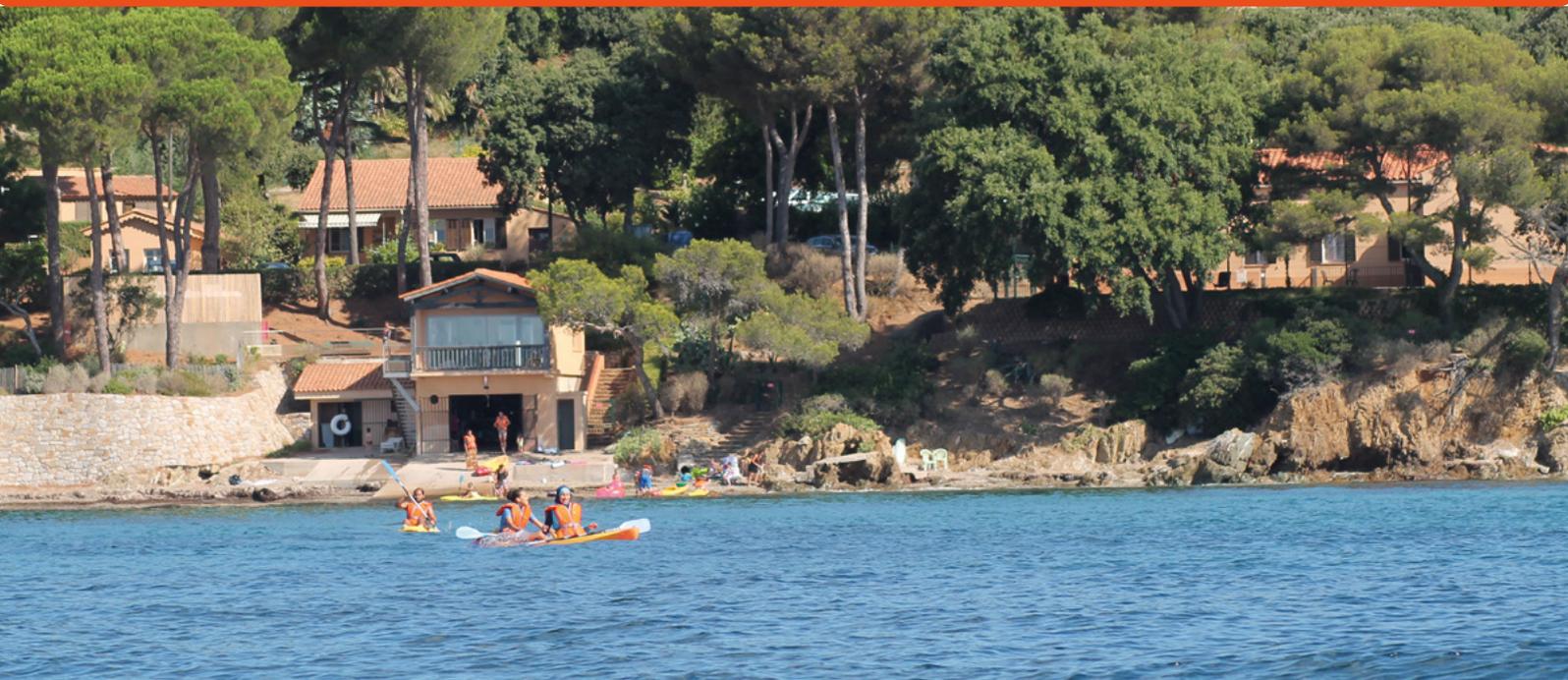
vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

La Croix-Valmer



Le centre est une propriété de la ville de Vitry-sur-Seine, implanté près de Saint-Tropez. Il surplombe la mer au milieu d'un parc arboré magnifique. La propriété bénéficie d'un accès direct à la mer.



HÉBERGEMENT (2 BÂTIMENTS)

- Chambre de 2 à 3 personnes équipée de douches et WC à proximité
- Chambre de 4 à 6 personnes équipées de douche WC et d'un mini-réfrigérateur
- Lit simple dans toutes les chambres
- 2 salles d'activités, dont une avec vue sur mer
- Salle à manger et terrasse avec vue sur la mer dans le bâtiment principal
- Terrain de pétanque sur le centre

PRESTATIONS INCLUSES

- Hébergement en maison familiale
- Pension complète (3 repas par jour)
- Petits déjeuners servis sous forme de buffet
- Selon le protocole sanitaire en vigueur : déjeuners et dîners servis à table à heure fixe sous forme d'une entrée et d'une proposition de plats et de desserts, OU d'un plat unique (1 verre de vin/ adulte, inclus aux repas, les boissons de types soda sont en supplément).
- Accès au club enfant de 4 à 11 ans (conditions d'accès à voir sur le centre)
- Animation adultes et enfants,
- Activités proposées sur le centre :

activité nautique, kayak, sortie pédestre, soirée à thèmes, excursion dans la région proposée chaque semaine, pétanque, ping-pong, jeux etc...

- Draps,
- Prêt de lit bébé avec draps (sur demande au moment de l'inscription)

PRESTATIONS NON INCLUSES

- Assurance individuelle,
- Excursions et activités supplémentaires de votre choix
- Repas pour les enfants de moins de deux ans.
- Transport

TRANSPORT (NON INCLUS)

- En voiture : environ 876,5 km (autoroute A6- A57), parking gratuit et fermé sur le centre
 - En train : gare SNCF la plus proche : TOULON puis navette* jusqu'au centre-ville,
 - En avion : aéroport le plus proche : HYERES puis navette* jusqu'au centre-ville.
*Navette VARLIB' (payante) (renseignement au 0970 830 380 ou <http://www.varlib.fr>)
- L'équipe du centre pourra venir vous récupérer à la descente de la navette. Prendre contact avec le centre minimum 48h avant votre arrivée pour communiquer

vos horaires d'arrivée sur le centre. Service offert sous réserve des horaires.

FORMALITÉS

- Caution de 80 euros (prévoir chèque/ espèces)
- Etat des lieux (arrivée/départ)
- Chambre disponible à partir de 16h ou 18h le samedi d'arrivée
- Chambre à libérer à 10h au plus tard le samedi du départ

SÉJOUR FAMILLES

- Du 03/07 au 17/07 (14 jours)
(10 familles)
- Du 17/07 au 31/07 (14 jours)
(15 familles)
- Du 31/07 au 14/08 (14 jours)
(15 familles)
- Du 14/08 au 28/08 (14 jours)
(12 familles)

Nombres de familles sous réserve du protocole sanitaire en vigueur

Début des préinscriptions pour les séjours familles Été 2021 à la Croix-Valmer à partir du 20 janvier 2021

Tarif Familles

(voir tableau dans la rubrique « Démarches administratives »)

Adresse : Maison familiale VVL de Vitry-sur-Seine « La Bouillabaisse »

383, allée de la Bouillabaisse, 83420 La Croix-Valmer

04 94 79 60 71
<http://lacroixvalmer.vvl.org>

Secteur Vacances,

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

vacances@mairie-vitry94.fr

Hôtel de ville, zone verte, rez-de-chaussée

Démarches administratives

COMMENT S'INSCRIRE ?

Réserver son séjour se fait en deux temps. Une préinscription puis une confirmation auprès du secteur Vacances.

Pour les séjours 4-14 ans et les familles :

❶ TÉLÉCHARGER LE FORMULAIRE SUR VITRY94.FR

❷ Imprimer et compléter le formulaire

❸ Envoyer votre demande par mail à vacances@mairie-vitry94.fr ou par courrier : 2, avenue Youri-Gagarine, secteur Vacances 94400 VITRY-SUR-SEINE

En cas de difficulté, contacter le secteur Vacances au : 01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24

Le secteur Vacances reçoit uniquement sur rendez-vous.

PRÉINSCRIPTIONS

20 au 29 janvier 2021.

Pour les 4-14 ans

Remplir le bulletin d'inscription disponible :
■ en téléchargeant le formulaire sur le site de la ville www.vitry94.fr puis envoyer votre demande par mail au : vacances@mairie-vitry94.fr

Ou par courrier : 2, avenue Youri-Gagarine, Secteur Vacances 94400 VITRY-SUR-SEINE

Pour les familles

■ en téléchargeant le formulaire sur le site de la ville www.vitry94.fr puis envoyer votre demande par mail au : vacances@mairie-vitry94.fr

Ou par courrier : 2, avenue Youri-Gagarine, Secteur Vacances 94400 VITRY-SUR-SEINE

CONFIRMATION

Pour les demandes faites **du 20 au 29 janvier 2021** et validées par le service des Affaires familiales, une proposition de séjour est adressée par mail ou téléphone, **à partir du 5 février.**

Pour les demandes séjours familles faite à partir du 20 janvier 2021, les placements débiteront fin février 2021.

Compte tenu de la situation sanitaire exceptionnelle, nous demandons aux familles d'être réactives au vu des délais impartis.

La confirmation est à retourner signée :

■ au secteur Vacances pour les séjours enfants 4/14 ans et les séjours familles.

■ Sans réponse de votre part dans le délai prévu sur le courrier de confirmation, la demande de séjour est annulée.

■ Toute demande transmise hors délai

sera mise sur liste d'attente.

■ Pour les dossiers en liste d'attente, les propositions de séjour peuvent s'effectuer jusqu'à 8 jours avant le départ en fonction des places disponibles.

■ Les dates des séjours sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées.

CONSTITUTION DU DOSSIER

Vous recevrez également avec votre confirmation le dossier complet d'inscription :

■ Fiche sanitaire à compléter et documents à fournir (attestation de la Sécurité sociale, carnet de vaccinations...)

■ Concernant les réunions d'information, au vu des mesures gouvernementales le secteur Vacances reviendra vers vous ultérieurement.

■ Horaires et lieux du départ et du retour pour votre (vos) enfant(s)

À NOTER

■ **Tout dossier incomplet sera refusé.**

■ Tous les dossiers sont transmis au service des Affaires familiales pour validation.

DÉROULEMENT DU SÉJOUR

PRÉPARER LE VOYAGE (POUR TOUS)

■ Le trousseau est fourni à titre indicatif. Chaque vêtement **doit être cousu d'une étiquette aux nom et prénom de votre enfant.**

■ Un exemplaire complété de cette fiche de trousseau sera à placer dans la valise.

■ **Un seul bagage** (si possible à roulette) par enfant avec un petit sac à dos pour le voyage et activités.

■ Il est recommandé de ne laisser aux enfants **aucun objet de valeur** (bijoux, montres, appareils photos, mp3, portables...) pour le séjour. Voir rubrique Assurances.

PENDANT LE SÉJOUR

Jours de départ et de retour

La présence d'un responsable légal est obligatoire. À son retour, votre enfant ne sera en aucun cas confié à un mineur (même frère ou sœur). En cas d'impossibilité de déplacement, il ne sera confié à un adulte que si **une décharge de responsabilité est remplie préalablement au secteur Vacances.**

Vous pourrez avoir des informations sur les séjours en contactant :

■ Le secteur Vacances au 01 46 82 81 49 ou 01 46 82 80 24.

■ **L'hôtel de ville** en cas d'urgence

7/7 et 24h/ 24 au 01 46 82 80 00.

■ Pour certains centres, des sites internet sont actualisés régulièrement : www.vvl.org rubrique «Centres» ou www.ondonedesnouvelles.com

En cas de nécessité, vous serez immédiatement contacté par le directeur du séjour ou par le secteur Vacances.

Écrire

Il est recommandé d'écrire à votre enfant pendant son séjour.

ASSURANCE

■ Une assurance couvre l'ensemble des risques corporels de vos enfants pour les séjours organisés par VVL.

■ Une assurance couvre également la perte et le vol des objets personnels. **Cependant, la déclaration doit être effectuée par écrit au secteur Vacances dans les 48 heures qui suivent le retour.**

Le remboursement s'effectue uniquement sur facture (la franchise est de 150€, valeur maximale de 600€).

APRÈS LE SÉJOUR

Votre avis nous intéresse

Dans le souci de proposer des séjours de qualité, nous attendons vos suggestions ou observations qui nous aideront à améliorer vos prochaines vacances.

Pour les 4-14 ans et les familles

vacances@mairie-vitry94.fr

À NOTER

Handicap

La ville attache une importance particulière quant au droit aux vacances des enfants en situation de handicap. À cette occasion, une assistante de vie peut être proposée afin de faciliter le départ. Pour toute question, se renseigner auprès du secteur Vacances.

Restauration

Dans le cadre des séjours organisés, **la ville veille à la bonne application de la charte de la restauration et des principes de laïcité** qui précisent les valeurs éducatives partagées permettant de faire du temps du repas un moment de convivialité, de respect des équilibres nutritionnels, d'apprentissage, de relations sociales, d'autonomie et de détente.

Démarches administratives

FACTURATION

LE PAIEMENT (changement des modalités)

Il s'effectuera en trois fois

- 40 % de la facture globale à payer lors de l'inscription non remboursables en cas d'annulation sauf cas de « force majeure » (cf. Articles 1217 et 1218 du Code Civil)
- 30 % à payer avant le départ
- 30 % à payer pendant le séjour.

En cas d'annulation

Le premier versement valant droit d'inscription restera acquis à la ville en cas d'annulation du séjour sans motif ayant un caractère de "force majeure", Monsieur le Maire ou son représentant ayant qualité pour apprécier les situations susceptibles de donner lieu au remboursement desdits droits.

À SAVOIR

La liste des documents à fournir pour le calcul du quotient familial est disponible au service des Affaires familiales ou sur le site internet de la ville : www.vitry94.fr

UTILES

Pour toutes informations complémentaires : service des Affaires familiales : 01 46 82 84 14

LES AIDES

La ville

■ Aucune famille ne paie le coût réel du séjour. Le montant pris en charge par la ville est calculé en fonction des ressources des familles. Avant toute inscription, il convient de se rendre au service des Affaires familiales (uniquement sur rendez-vous) afin de procéder au calcul du quotient familial.

La Caisse d'allocations familiales (CAF) n'attribue pas d'aide financière pour les vacances d'hiver.

TARIFS JOURNALIERS (PENSION COMPLÈTE)

donnés à titre indicatif et déterminés en fonction du quotient familial

Enfants, pré-ados, jeunes		
Quotient Familial	Tarif 3	Tarif 2
1 à 136	13,27 €	17,39 €
137 à 196	14,58 €	19,46 €
197 à 256	15,46 €	20,34 €
257 à 299	15,99 €	21,61 €
300 à 342	16,46 €	22,21 €
343 à 402	17,13 €	23,19 €
403 à 467	18,99 €	25,42 €
468 à 534	20,48 €	27,70 €
535 à 599	23,16 €	30,47 €
600 à 662	27,39 €	33,14 €
663 à 725	29,80 €	35,93 €
726 à 803	32,44 €	39,02 €
803 à 2 000	35,22 €	42,54 €
+ de 2 000	38,21 €	46,16 €

En famille		
Quotient Familial	Enfants de 2 à 9 ans	10 ans et +
1 à 335	15,29 €	20,46 €
336 à 503	18,54 €	25,81 €
504 à 672	22,02 €	27,45 €
673 à 2 000	26,08 €	31,40 €
+ de 2 000	29,73 €	35,80 €

En famille (été)		
Quotient Familial	Enfants de 2 à 9 ans	10 ans et +
1 à 335	19,11 €	26,34 €
336 à 503	23,21 €	30,47 €
504 à 672	27,51 €	35,02 €
673 à 2 000	32,57 €	40,00 €
+ de 2 000	37,13 €	45,60 €